

À qui le droit de remettre les pendules à l'heure ?

Au conseil municipal de Marly, l'ambiance promet d'être houleuse jusqu'aux élections de mars 2020. Le moindre prétexte est source de règlements de comptes. La preuve, vendredi soir. L'opposition a été plusieurs fois renvoyée dans ses cordes par le maire Thierry Hory. Ambiance.

Tintement de cloche. Il est 20 h 02. « Je crois que l'on va pouvoir commencer les débats », annonce Thierry Hory. Plutôt que de débats, parlons plutôt d'échanges. Sans éclats de voix mais pas franchement cordiaux. Commençons donc par le début.

Une séance municipale, un vendredi à 20 h, alors qu'au même moment, Christian Nowicki, investi par LREM pour briguer la mairie de Marly, est à la soirée Kiwanis au Nec. Voilà déjà de quoi chatouiller ses camarades du groupe Agir pour Marly.

Une histoire d'horaire

« Un conseil à cette heure-là, vous ne l'aviez jamais fait ! Vous saviez qu'il y avait cette soirée caritative. Soit vous faites semblant, soit vous êtes démoniaque », s'insurge Pascal Surga. « Cela relève-t-il de votre volonté ? », s'interroge Brigitte Evrard. « À la veille des vacances scolaires en plus, cela paraît tellement grotesque... », renchérit Jean-Paul Blancmunier.

Thierry Hory répond du tac au tac : « Je fais en fonction de mon agenda alors, de grâce, ne me mettez pas en prison ! Je constate que la majorité des élus sont présents, donc je ne vois pas le



Convoquer les édiles, un vendredi à 20 h. Thierry Hory ne voit pas le problème. Ses opposants, eux, pensent que l'horaire n'a pas été choisi au hasard. Photo RL/Daniel NEISTUS

problème. Essayer de me faire passer pour quelqu'un d'autre, ça ne fonctionne pas »

« Vous cherchez l'erreur »

Alors, enchaînons sur le point 1 et une modification de crédits inhérente aux travaux de sécurisation du futur centre des services techniques, sur le plateau de Frescaty. 48 000 € d'investissements dans un budget équilibré, pas de quoi fouetter un chat. Sauf que l'occasion est saisie par Pascal Surga et Jean-Paul Blancmunier pour remettre la renégociation de prêts sur le tapis. « Quand nous fournirez-vous les factures et les documents comptables de ces quatre dernières années ? Essayez-vous de gagner du temps ? Qu'avez-vous à cacher ? »

Réponse du maire : « Vos demandes, nous les avons vues avec un juriste. Nous avons l'ensemble des documents que vous souhaitez, mais compte tenu de l'ambiance délétère et vicieuse, nous attendrons les recommandations de la Cada (Commission d'accès aux documents administratifs). Vous n'êtes pas une opposition constructive, vous cherchez juste l'erreur qui pourrait être commise. » Pascal Surga aura beau s'appuyer sur le règlement intérieur pour demander une seconde intervention, le débat est clos. Sans les cinq voix contre de l'opposition, le point est adopté.

Dallas continue

Dernière salve en direction d'Angèle Gauriois. À l'adresse

du préfet avec l'espoir d'une action au tribunal administratif, sa demande d'annulation de décisions prises lors du conseil du 28 juin, au motif que le règlement intérieur n'aurait pas été respecté, n'a pas eu l'effet escompté. « Nous ne sommes pas dans l'illégalité. Alors à bientôt pour de nouveaux épisodes ! », ironise Thierry Hory. « Nous n'avions pas dénoncé une irrégularité mais un point non conforme car nous n'avons pas reçu les comptes rendus des commissions », se défend Angèle Gauriois. Dans l'entrebâillement de la porte, Arnaud Derom, son compagnon, ex-directeur de cabinet, n'a pas lâché sa caméra. Le feuilleton Dallas continue à Marly.

M.-O.C.

La fierté d'accueillir le FC Metz

•**Centre d'entraînement du FC Metz** : Six ans de travaux, deux phases d'aménagement sur une surface de 30 hectares, 1 110 places de stationnement, huit terrains, deux tribunes de 1 500 places, un réseau de chaleur, 2 000 m² de déboisements compensés par 2 500 m² de reboisement, des emplois directs et indirects...

« Nous n'en sommes qu'aux prémices, mais ce projet sur l'ancienne base de Frescaty servira au rayonnement de Marly », se félicite Thierry Hory au moment de présenter les visuels du futur centre d'entraînement du FC Metz dont le hangar et le terrain syn-

thétique seront opérationnels à la mi-novembre. Avis favorable unanime pour le projet présenté par l'Immobilière Saint-Symphorien.

•**Plan de déplacement urbain** : Thierry Hory l'a annoncé en début de conseil. L'enquête publique inhérente au Plan de déplacement urbain se déroulera du 4 novembre au 6 décembre, en mairie.

•**Espace numérique** : mis en service à la mairie depuis juin dernier, l'espace numérique s'élargit aux services de la Caisse d'allocations familiales, à la Caisse primaire d'assurance maladie et à Pôle Emploi.



Les élus marliens ont donné un avis favorable au projet du nouveau centre d'entraînement du FC Metz porté par la SAS Immobilière Saint-Symphorien. Visuel DR/Moreno Architecture